

AUTRE CHANCE OFFERTE POUR L'ACHAT DE MARCHANDISES SECHES ! !

Le Stock de l'ARGYLE HOUSE, valant \$55,000.00, achete a 60 cents dans la piastre.

D. GARDNER & CIE.

Ayant acheté ce stock avec l'intention de continuer les affaires, a de suite commencé la VENTE SANS RESERVE du stock à tout prix, afin de faire place aux Importations du Printemps.

CETTE GRANDE VENTE EST DEJA COMMENCEE.

Toutes les Marchandises sont marquées à des prix extrêmement bas. On invite tout le monde à profiter du bon marché et à se présenter de suite.

Toutes les FLANELLES, réduites de 16 cts. à 12 cts. TWEEDS, réduits de \$1 à 65 cts. la verge. INDIENNES, réduites de 8 cts à 5 cts. par verge. COTON GRIS, réduit de 5 cts. à 3½ cts. par verge. MARCHANDISES pour ROBES, réduites de 16 cts. à 10 cts. par verge.

TOUS les LAINAGS REDUITS de MOITIE.

Chapeaux et Coiffures pour Dames. Fleurs, Plumes, etc. à moitié prix.

Manteaux, Bordures, Châles, Corsets, etc. à une réduction étonnante.

TERMES COMPTANT

D. GARDNER & Cie., 66 et 68 rue Sparks, Ottawa.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

GALERIE DE LA PRESSE, 2 Février.

La séance vient d'être ajournée, et il est à peine 4.10 p.m. Tout le travail accompli se résume en quelques avis et bills qui ont été soumis à la Chambre, et parmi lesquels on remarque les suivants :

Sir Léonard Tilley donne avis qu'il présentera un bill pour amender l'Acte des Assurances de 1877. M. Pop donne avis qu'il introduira un bill pour faire faire le recensement des populations du Nord-Ouest et du Manitoba, et un autre relatif aux maladies des animaux.

M. Curran introduit un bill pour la distribution plus équitable des biens des insolubles. Ce bill a été préparé sous la direction des bureaux de commerce de Montréal, Toronto, Hamilton et Winnipeg.

Des bills sont encore présentés aux fins de :
" Régler le travail et l'emploi des enfants et des jeunes personnes dans les manufactures de chaussures, moulins et fabriques de la Puissance du Canada. "—M. Bergin.

" Limiter la juridiction d'appel de la Cour Suprême. "—M. Landry (Montmagny).

" Définir les obligations de ceux qui entreprennent des transports par terre. "—M. Caughlin.

" Amender la loi de la preuve dans les causes criminelles. "—M. Cameron (Huron).

Sir Léonard Tilley, en réponse à M. Charleton, dit que, le 30 juin 1884, la dette publique était de \$181,719,934 et qu'elle s'est accrue de \$7,194,951, formant ainsi \$188,914,885, le 31 décembre dernier. Il ajoute que le Pacifique Canadien avait reçu, le 29 janvier dernier, \$18,591,600 en acompte sur son emprunt.

UN DINER

Sir Hector Langevin a donné un dîner hier soir, et les personnes suivantes y assistaient : L'honorable M. et madame Caron, l'honorable Théodore R-bitaille, madame Jas. Armstrong, M. et madame F. E. Roy, M. et madame E. J. Langevin, mademoiselle A. Giroux, mademoiselle M. L. Roy, M. Massue et M. Roy. L'honorable M. et madame Chapleau ont été empêchés d'y assister par la mort du père de M. Chapleau.

AU CONSEIL DE VILLE

Une assemblée rég. lière du Conseil de Ville a eu lieu hier soir. Etaiant présents : Son Honneur le maire, les échevins Gordon, Hutchinson, Cunningham, Cherry, Cox, Greene, Brown, O'Leary, Heney, Bingham, Desjardins, et Durocher.

Plusieurs requêtes sont lues au Conseil ; puis, le rapport du comité des finances, recommandant le paiement de \$7,570.92, est lu et adopté.

Le rapport du bureau des travaux est ensuite présenté par l'éch. Bingham et est adopté. Il mentionne que le bureau a pris connaissance d'une lettre de M. L. A. Olivier, réclamant des dommages au nom de Scholastique Bédard, qui s'est blessée dans une brisure du trottoir sur la rue Murray, et qu'il a décidé de ne pas agir. Il recommande en outre de faire poser des tuyaux de drainage sur les rues Cooper et Somerset, et de

prélever un droit spécial pour couvrir les frais de ces travaux.

L'échevin Cunningham présente le rapport No. 1 du comité de l'aqueduc. Une lettre de M. McMahon réclamant \$500 de dommages au nom de mademoiselle Mary Jane Beers, est référée à l'avocat de la Corporation. Au sujet d'une autre lettre de mlle. E. Read, le bureau ne peut pas recommander d'agir.

Un comité spécial pour s'enquérir de toutes questions relatives aux chemins de fer, manufactures et réclamations contre le Gouvernement est composé comme suit : Echvs. Gordon, Cherry, Brown, Durocher, Heney et le maire.

L'échevin Brown fait ensuite motion que les divers comités soumettent immédiatement leurs estimés pour l'année courante, afin que le comité des finances puisse préparer les siens.

Et le conseil s'ajourne.

O'DONOVAN ROSSA

Après la dynamite, le sang C'est dans l'ordre des tempêtes sociales ; et, cette fois-ci, c'est O'Donovan Rossa, l'homme qui a applaudi cyniquement aux attentats de Londres, qui a été frappé.

Il s'en allait sur la rue Chambers, près de Broadway, à New-York, vers les 5 heures et demie, hier soir, quand une femme, bien mise et encore jeune, lui tira un coup de revolver dans le dos. La balle pénétra les chairs près de l'omoplate gauche, et Rossa s'affaissa sur le trottoir, la femme continuant à tirer les autres coups de son revolver, mais sans causer de nouvelles blessures.

Le prévost de la ville, James McAuley, put enfin arrêter l'assassin, qui le suivit sans résistance à la salle de l'hôtel de-ville.

O'Donovan Rossa se releva alors et voulut se diriger vers son bureau, mais sur la suggestion d'un spectateur de cette scène, il se rendit à l'hôpital, où le médecin constata que sa blessure n'offrait aucun caractère de gravité.

Rossa a fait sa déclaration *anté-mortem*, dans laquelle il dit que la femme qui a tenté de le tuer l'avait fait mander au bureau du télégraphe, sous prétexte qu'elle voulait aider à la cause irlandaise, et qu'elle lui a logé une balle dans le dos pendant qu'ils revenaient ensemble de cette entrevue. C'est indiquerait qu'il y a eu conspiration, et les admirateurs de Rossa ne manquent pas d'attribuer cet attentat à l'influence anglaise et sont fort irrités.

La jeune femme se nomme Iseult Dudley, est âgée de 25 ans et exerce l'état de nourrice au No 60, Clinton Place. Elle paraît très-calme et répond délibérément aux questions qui lui sont posées. Elle a paru désappointée en apprenant que Rossa n'est pas mort.

LE CANADIEN

Les membres de ce club ont profité de l'occasion de l'ouverture de la Côte Taché pour présenter à l'hon. monsieur A. P. Caron, leur président honoraire, une adresse accompagnée d'une magnifique paire de raquettes couvertes de leurs naturelles.

L'Honorable Monsieur a répondu à cette adresse d'une manière très-heureuse et de nature à encourager les amusements athlétiques. Il a aussi exprimé l'espoir d'occuper encore longtemps la position de Patron du club "Le Canadien."

M. A. C. Larose a entretenu tous ses employés, hier au soir, à un dîner magnifique.

CONCERT

Ce soir, à la salle St. Patrice, vis-à-vis la Basilique, aura lieu un Concert donné au bénéfice de la Société St. Vincent de Paul, pour venir en secours des pauvres de la ville. Les portes seront ouvertes à 7½ heures et le concert commencera à 8 heures précises.

LE MONDE ET LA VILLE

Le Révd. M. Labelle, curé de St. Jérôme, est arrivé en cette ville aujourd'hui.

Les Quarante heures ont commencées ce matin, à l'hospice St. Charles de cette ville.

M. A. C. Larose, marchand, au No. 49, rue Ridau, a été chargé de la confection du magnifique costume du club St. Hubert.

Il y a eu un feu de cheminée hier soir, sur la rue St. André, au couvent du Bon Pasteur, et les pompiers ont dû se rendre sur les lieux.

En enlevant du sable sur l'emplacement du vieux cimetière, rue Cobourg, on a trouvé deux cercueils, dont l'un est marqué du nom de mademoiselle Kate Hart.

Mgr. N. Z. Lorrain, évêque de Cythère et Vicaire-Apostolique de Pontiac, est arrivé en cette ville aujourd'hui. Il est l'hôte de Mgr l'évêque d'Ottawa.

L'enquête sur le corps de Henry Cassels, le vieillard qui est mort à la station de police, jeudi, s'est terminée hier soir. Le verdict a constaté que la mort est due à des causes naturelles.

Il y avait, hier soir, assemblée générale de l'Union St. Thomas. Quinze nouveaux membres ont été admis à faire partie de la société. Ce soir, assemblée de l'Union St. Joseph, et demain soir, assemblée de la société St. Pierre.

La branche de chemin de fer qui doit relier les mines de phosphates de Buckingham à la voie principale du Pacifique Canadien sera ouverte au trafic en avril prochain. Le terrassement a été complété la semaine de nière, et les lisses seront posées en mars.

M. J. F. White, de Toronto, inspecteur des écoles séparées, est de passage à Ottawa. Il arrive d'une grande tournée d'inspection, et n'a plus que quelques districts à visiter pour avoir accompli tous les devoirs de sa charge. Il dit que les écoles en général sont tenues d'une manière très-satisfaisante.

La Société de Colonisation du Lac Temiscamingue tiendra ce soir, au Collège d'Ottawa, son assemblée annuelle, pour recevoir le rapport du bureau de direction actuellement en charge, pour élire de nouveaux directeurs pour l'année prochaine et pourvoir à toutes autres matières d'administration. L'assemblée s'ouvrira à huit heures.

Le nommé A. Séguin, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir volé \$205 à M. Louis Riendeau, devait, paraît-il, être nommé policier le jour même qu'on l'a arrêté. On doit des félicitations à M. Séguin pour avoir fait connaître à la police qu'il n'était pas son homme.

Le club de raquettes Frontenac se propose de couvrir tous les clubs de sport de la ville à une grande démonstration publique, qui aurait lieu un soir du mois de février courant. Il y aura, paraît-il, procession aux flambeaux, feux

de joie, illuminations, feux d'artifice, et le tout se terminera infailliblement par un dîner quelque part. Sir Hector Langevin, le président honoraire du club, sera spécialement invité à la fête.

Le triste accident qui est arrivé dimanche soir, à la glissoire de M. Sicard, rue Water, aura sans doute pour effet de fournir des notions de prudence à bon nombre de jeunes enfants qui, avec la témérité de leur âge, se jettent trop souvent dans le danger, sans songer aux conséquences de leurs actes.

M. le Dr Valade et madame Valade prendront part à l'excursion de la Presse Associée de Québec à la Nouvelle-Orléans. Le départ des excursionnistes est fixé à lundi prochain, 8 courant, et le voyage devra durer au moins une huitaine de jours. Nous souhaitons à notre bon ami M. le Dr Valade et à sa compagnie bien du plaisir et heureux retour.

Une visite au magasin de M. A. C. Larose, marchand, au No. 49, rue Rideau, nous permet d'annoncer que l'inventaire de ce magasin de marchandises de première classe, est maintenant terminé. Tout le personnel, composé de 11 commis, est maintenant à réduire les marchandises dans tous les départements. Une vente à réduction la plus extraordinaire qui ait été faite depuis plusieurs mois, commencera lundi prochain, le 9 courant, à 9 heures du matin. Les personnes qui ont besoin de marchandises de goût, etc., feront bien d'attendre à cette date. Notre journal annoncera cette grande vente samedi prochain.

LECONS DE CHANT

Madame Christin recevra les élèves qui voudront bien l'honorer de leur confiance, chez madame Lamoignon, au No 336, rue Sussex, vis-à-vis la Basilique. 17 janv.—1 m.

ETABLISSEMENT

MAGASIN GENERAL D'EPICERIES LIQUEURS PROVISIONS, GRAINS ET FARINES ETC., ETC.

On trouvera au magasin du susigné tous les articles d'épicerie, liquors et provisions, les plus choisis, pour les familles, à des prix qui défient la comparaison. Tout est remis en état de fraîcheur particulière, et le public en général est prié de venir à qu'on ne s'accorde jusqu'à présent, les articles en mer, la continuation pour l'avenir par le choix et le bon marché de nos marchandises. Une visite est sollicitée. To me ch adms porté à domicile. Alfred L. PINARD. 27 déc.—3 m.

FETES! FETES! FETES!

MAGASIN DE G OS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHES! CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes. Barton et Gaston, St. Julien, Sauterne, Brison, Ayala, Chateau-Lafay, J. H. Munna, Chartreuse, Kummel, Benedictine, Carac-o, Morasko Vermont Torino, Eau-de-Vie, etc. en fûts et au détail.

CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens. Autres compléments exécutés, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX W. O. McKay, Propriétaire. Ottawa, 5 Déc. 1884. 1 an

A. S. NORDHEIMER,
TORONTO, MONTREAL
ET 67 RUE SPARKS,
OTTAWA.
IMPORTATEURS DE
Steinway & Sons, BOSTON.
HAINES BROS., N.Y. **GABLER BROS., N.Y.**
CHICKERING & Sons, New York. **D'ESTREY**
LES PLUS CELEBRES
PIANOS ET ORGUES DU MONDE
CONDITIONS LIBERALES.

ALPHONSE JULIEN,
Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-derant occupé par M. Jos. Senecal. M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très-modérés. On peut s'adresser la nuit comme de jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. 3 mai—1 an

Grande Vente à Sacrifice
—DE—
PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE
Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 24 Janvier 1884. 1 an.

AVIS

Le sousigné recevra jus qu'au 16 février 1886, des soumissions de la part des personnes désirant obtenir le privilège de tenir le passage de la rivière Ottawa, entre le quai de Papin-aville dans le township de Ste Angélique, dans le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, Canada, et le quai de Brown, dans le township de Plantagenet, comté de Prescott, Province d'Ontario, Canada, en conformité des conditions énoncées dans les règlements, dont on peut se procurer des copies au département du Revenu de l'Intérieur à Ottawa, ou du percepteur du Revenu de l'Intérieur à Ottawa.

Chaque soumission doit établir le montant que le soumissionnaire consent à payer par année pour le privilège en question. Le montant sera payable d'avance suivant les conditions du bail fait pour cinq années à partir du 1er mai 1885. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque ou de par un des bñques chartésés faisant affaire à Ottawa, pour la moitié du montant offert par année dans la soumission. Ce montant sera mis au crédit du compte de la première année dans le cas où la soumission sera acceptée et tous les autres chèques seront remis excepté dans le cas où les soumissionnaires se désisteraient, le montant sera alors confisqué.

Toutes les lettres doivent être adressées au sousigné et porter la suscription "Soumission pour le passage entre Papin-aville et le quai de Brown." E. MIALL, Commissaire du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, Janvier, 24, 1885.

Macdougall, Macdougall & Belcourt, AVOCATS, PROCUREURS. Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement et des Départements du Canada, etc. "Scoutab Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. Macdougall, C. R. Frank M. Macdougall, N. A. Belcourt, L. L. M. N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention à cette dernière Province.

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorrhoides : Guérison certaine, remède général, en usage

HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.